

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 18 OCTOBRE 2017 A 19H30

Présents à la séance : 23

L'An Deux Mil Dix Sept, le **18 OCTOBRE A 19H30**

Extrait affiché le :
19 octobre 2017

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

5ème séance 2017

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, M. CHMIDLIN Stéphane,
M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX
Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M.
TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. GILET Dominique, Mme DUPONT
Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard,
M. BRÉGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme BENOIT Marie-
Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillers Municipaux.

Objet : Convention-Cadre Enedis pour
le développement de l'électro-mobilité.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme VINCENT Marie	à	Mme GEROME Line
Mme BOULANGER Annie	à	M. le Maire
Mme ANDRÉ Sophie	à	M. DAUTREY Roland
M. ROMARY Fabrice	à	Mme DUPONT Virginie
Mme DEMAIZIERE Chantal	à	M. FOUCAL Olivier

N°76/2017

Absente :

Mme PANO-WENTZEL Marylène.

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la
convention-cadre Enedis. Enedis, société experte du réseau public de distribution d'électricité, propose
d'apporter son aide technique à la Commune dans le choix de lieux d'implantation de bornes de
rechargement pour véhicules électriques. Les études et travaux induits par le choix d'emplacement, feront
l'objet d'une réponse détaillée sous 30 jours tenant aux conditions calendaires, techniques et financières.

Ces explications entendues,

Le Conseil Municipal présent et représenté est unanime à autoriser
Monsieur le Maire à signer la convention-cadre Enedis.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,